

Bureau du Prothonotaire,

9e Mars, 1837.

DISTRICT DE QUÉBEC.

Qu'il soit notoire que le neuvième jour du mois de Mars de l'année mil-huit-cent-trente-sept, Pierre Ruthven Imprimeur-Libraire, résident en la Cité de Québec, a déposé, dans ce Bureau, le titre d'un Livre, le Titre duquel est dans les mots suivants " Livre destiné à l'Instruction de l'Enfance, ou Nouvel Alphabet Français à l'usage des Enfants, par Jos. Laurin ex-Ecclésiastique de Québec, maintenant Etudiant en Droit," au sujet duquel il réclame le droit de propriété pour l'avoir acquis de l'auteur par Acte passé devant Notaires, en date de ce jour neuvième de Mars de l'année mil-huit-cent-trente-sept.

Enregistré en conformité à l'Acte Provincial intitulé " Acte pour protéger la propriété littéraire."

PERRAULT & BURROUGHS,

Prothonotaires de la Cour du Banc
du Roi du District de Québec.

Anim
lant à l'e
cru de m
dans un
l'Educati
ne trouve
petits E
usage da
contraire
leur lang
tionnées
première
tout-à-fa
fance, e
à leur
mots, et

Je me
tortueux
tant leur
des fleur
ce but s
de mots
suivante
l'épellat
lecture,
mère à
connais
quer, e